

Image not found or type unknown



Révision de loyers par mon proprio non juste

Par **martin**, le **21/07/2010** à **20:11**

Bonjour, je suis locataire depuis le 16 janvier 1996 et je viens de constater que mon propriétaire appliquait les augmentations de loyer non pas suivant les indices mais suivant son vouloir. Donc depuis la 1 re révision 1997 je paye de trop. Ma question est la suivante: Puis je réclamer le trop payé depuis juillet 1997 ou juillet 2005? Application des 30 ans ou 5 ans en arrière. Merci de votre réponse. Salutations

Par **aliren27**, le **22/07/2010** à **09:53**

bonjour, vous pouvez remonter à 5 ans pas plus. Cordialement
Aline